

DIVISION des ressources humaines - DRH

Réf. 2024-2025

Affaire suivie par :

Clémentine BLANJOIE – Sandrine DUPRET

☎ : 01 71 14 28 18 - 01 71 14 27 43

Diffusion :

Pour attribution : **A** Pour Information : **I**

	Rectorat	INSPE
	DSDEN	Universités et IUT
	78	Gds. Etab. Sup
	91	CANOPE
A	92	CIEP
	95	CIO
	Circonscriptions	CNED
	78	CREPS
	91	CROUS
A	92	DDCS
	95	78
	Lycées	91
	78	92
	91	95
	92	DRONISEP
	95	INS HEA
	Collèges	INJEP
	78	SIEC
	91	Unités pénitentiaires
	92	UNSS
	95	Associations de parents d'élèves académiques
	Écoles	78
	78	91
	91	92
	92	95
	95	
	Écoles privées	
	Collèges privés	
	Lycées privés	
	MELH	
	LYCEE MILITAIRE	
	EREA	
	ERPD	

Nature du document :

☒ Nouveau

☐ Modifié

Le présent document comporte :

Circulaire 2 p.

Annexe 0

Total 2 p.

Nanterre, le 30 juin 2025

Frédéric FULGENCE,
Directeur académique

à

**Mesdames et messieurs les personnels
administratifs, techniques, sociaux et de
santé de la DSDEN des Hauts-de-Seine**

s/c

**Mesdames et messieurs les chefs de division
et de service de la DSDEN**

**Mesdames et messieurs les inspecteurs de
l'Éducation nationale en charge d'une
circonscription du 1^{er} degré**

**Objet : Circulaire n° 2025-24–Mobilité des personnels
administratifs de la DSDEN92 – rentrée 2025**

POINTS CLES :

Conditions, modalités et calendrier des candidatures au
mouvement interne des personnels de la DSDEN92

CALENDRIER :

Candidatures via Colibris du 2 au 4 juillet 2025

Emission des vœux jusqu'au 11 juillet 2025

Résultats du mouvement publiés le 16 juillet 2025

CONTACTS EN CAS DE DIFFICULTES :

ce.ia92.drh@ac-versailles.fr

ce.ia92.drh1@ac-versailles.fr

La présente circulaire a pour objet de présenter le cadre opérationnel de mobilité interne des personnels de la DSDEN pour la rentrée 2025.

Le mouvement interne de la DSDEN constitue la dernière étape d'un processus entamé au niveau académique. Il doit permettre à chacun d'envisager son avenir professionnel au sein de la DSDEN des Hauts-de-Seine, mais aussi de mettre en place des structures adaptées à la réalisation d'objectifs nationaux, académiques et départementaux.

Le mouvement interne 2025 s'effectuera de façon dématérialisée via la plateforme Colibris.

Vous trouverez sur le portail ARIANE divers documents :

- La liste récapitulative des postes vacants ;
- Les fiches de postes correspondantes.

Rappel des principes :

La mobilité interne est une décision individuelle qui doit permettre à tout agent ayant effectué deux années complètes sur son poste d'évoluer au sein de la DSDEN vers un domaine d'activité différent.

Ainsi, les agents ayant pris un nouveau poste à la rentrée 2024 ne sont pas autorisés à se porter candidats, sauf en cas de fermeture de leur poste, de transfert de certaines activités ou de situation exceptionnelle déjà signalée par le médecin de prévention.

Les agents candidats à un poste ouvert au mouvement interne devront impérativement prendre rendez-vous pour un entretien avec le chef de division, le responsable de service ou l'IEN avant de formuler leurs vœux. Cet entretien doit permettre de se présenter et de connaître les spécificités du poste sollicité.

Il est rappelé que seuls les agents qui se portent candidats peuvent participer au mouvement et formuler des vœux. Se porter candidat n'engage pas l'agent à effectuer une mobilité si, après une prise de contact, il renonce à émettre un ou des vœux. Il reste alors affecté sur ses missions.

Calendrier prévisionnel :

- 02/07/2025 : diffusion des postes vacants sur la page d'actualités de l'intranet. **Attention, cette liste est susceptible de modifications.** Les postes des candidat(e)s au mouvement interne apparaîtront susceptibles d'être vacants. La page sera remise à jour durant la période du mouvement interne.
- 04/07/2025 à 17h : date limite de retour des déclarations des candidatures dans Colibris. Les candidats informeront leur chef de division, de service ou leur IEN de leur inscription au mouvement interne.
- 11/07/2025 à midi : date limite de retour des vœux via Colibris
- 16/07/2025 : résultats du mouvement publiés dans Colibris (réponse individuelle) et publication des résultats sur Ariane.

La DRH se tient à disposition des agents pour toute information complémentaire .

Frédéric FULGENCE